



**DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE BILINGUE  
POUR UN ENFANT NON SCOLARISÉ AU LYCEE BONAPARTE**

Nous, soussignés, Monsieur et Madame ....., parents de l'enfant....., actuellement scolarisé dans une classe bilingue de niveau CM1 dans une école française (Internationale, AEFÉ ou Mission Laïque), sollicitons son inscription en classe de (niveau) CM2 avec enseignement renforcé de l'anglais à **travers** les Disciplines Non Linguistiques (8h/semaine) pour l'année scolaire 2017/2018.

**Procédures d'entrée :**

- L'évaluation sera réalisée selon 3 critères :
  - a) Le profil de l'élève (autonomie et capacités organisationnelles, capacités d'adaptation, motivation de l'élève).
  - b) Une évaluation des compétences par les professeurs et/ou résultats au test si passage du test.
  - c) L'investissement familial dans le projet et le profil familial.
  
- **Joindre obligatoirement une lettre de motivation** en faisant apparaître les points suivants :
  - a) Projet familial clairement identifié et qui se poursuivra dans la durée. L'enfant a été associé à ce projet pour en être partie prenante.
  - b) La famille s'engage à accompagner l'enfant dans sa découverte de la seconde langue (l'anglais) en lui offrant, autant que possible, des moments de contact avec cette langue étrangère hors de l'école (émissions de télévision dans la langue, sites Internet, films, livres, etc.).



*Lycée* **Bonaparte**



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

### Remarques importantes

Les inscriptions pour la rentrée 2017/2018 devront être transmises avant **le 4 juin 2017**.  
La remise de ce courrier accompagné de la lettre de motivation, s'effectuera au bureau d'Agnès STRAUB, secrétaire du primaire (7h45-12h30) ou par e-mail :

[secretariat.primaire@lycee-bonaparte.fr](mailto:secretariat.primaire@lycee-bonaparte.fr).

En cas de candidatures validées supérieures au nombre de places offertes, les arbitrages seront effectués, en équipe de direction, selon l'ordre de dépôt des dossiers, et dans tous les cas, en cohérence avec la réglementation française qui confère cette prérogative au seul Chef d'établissement.

A ....., le .....

Signature des parents : *(précédée de la mention « lu et approuvé »)*